

EDITO

### Paysage hospitalier



Huit, quinze, vingt deux juin. Trois vendredis consécutifs, les élus communautaires, accompagnés par une chargée de mission

de l'AURAN\*, ont été invités à porter sur leur territoire un regard compréhensif. Alternativement, les élus participants se sont faits hôtes et visiteurs : Il s'agissait pour les "hôtes" de faire découvrir leur commune en délivrant quelques clés de lecture à leurs "visiteurs". Trente cinq élus de nos neuf communes ont ainsi croisé leurs regards.

Moments riches d'échanges pour penser un territoire commun. Pour connaître un espace il faut le sentir, le vivre et apprendre à le partager.

Chacun d'entre nous a sa propre vision du monde qu'il s'est construite au fil de ses expériences personnelles et de l'acquisition de connaissances multiples. Le monde ne se lit pas à l'aune d'une carte unique. "Une carte n'est pas le territoire" (A. Korzybski), elle n'en est que l'interprétation codifiée mais pas la réalité.

Si donc nous avons recours à une carte pour lire les paysages qui nous entourent, c'est autant à une carte mentale qu'il nous faut faire appel qu'à une carte Michelin, pour essayer de repérer les liens entre les éléments de ce paysage et tenter d'en comprendre les sens différents qu'en donnent les observateurs. Parce qu'un paysage est un lieu vécu personnellement et par là, interprété subjectivement. "Moi mon Océan, c'est une Garonne, la grande personne dont je suis l'enfant" (C. Nougaro). C'est "une poésie calligraphiée sur la feuille blanche du climax" écrit Jean Robert Pitte (Tallandier, 2012). C'est le résultat d'une histoire ou plutôt de plusieurs histoires humaines imbriquées dont il faut fouiller les couches à la manière de l'archéologue, pour y lire les empreintes laissées dans notre mémoire collective. Ces traces sont d'infimes indices qu'il faut patiemment quêter, au rythme des pas du voyageur sur le chemin de la connaissance"... Voyageur, le chemin sont les traces de tes pas...il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant." (A. Machado). Cette façon d'habiter le territoire ne vise pas à se l'approprié mais à se sentir en harmonie avec ce qu'il est, ce qu'il renvoie, ce qu'il inspire, pour en faire un lieu hospitalier. Autrement dit, un espace habité tout empli d'une aura, cette "singulière trame de temps et d'espace" (W. Benjamin).

Si donc nous avons recours à une carte pour lire les paysages qui nous entourent, c'est autant à une carte mentale qu'il nous faut faire appel qu'à une carte Michelin, pour essayer de repérer les liens entre les éléments de ce paysage et tenter d'en comprendre les sens différents qu'en donnent les observateurs. Parce qu'un paysage est un lieu vécu personnellement et par là, interprété subjectivement. "Moi mon Océan, c'est une Garonne, la grande personne dont je suis l'enfant" (C. Nougaro). C'est "une poésie calligraphiée sur la feuille blanche du climax" écrit Jean Robert Pitte (Tallandier, 2012). C'est le résultat d'une histoire ou plutôt de plusieurs histoires humaines imbriquées dont il faut fouiller les couches à la manière de l'archéologue, pour y lire les empreintes laissées dans notre mémoire collective. Ces traces sont d'infimes indices qu'il faut patiemment quêter, au rythme des pas du voyageur sur le chemin de la connaissance"... Voyageur, le chemin sont les traces de tes pas...il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant." (A. Machado). Cette façon d'habiter le territoire ne vise pas à se l'approprié mais à se sentir en harmonie avec ce qu'il est, ce qu'il renvoie, ce qu'il inspire, pour en faire un lieu hospitalier. Autrement dit, un espace habité tout empli d'une aura, cette "singulière trame de temps et d'espace" (W. Benjamin).

Autrement dit, un espace habité tout empli d'une aura, cette "singulière trame de temps et d'espace" (W. Benjamin).

Autrement dit, un espace habité tout empli d'une aura, cette "singulière trame de temps et d'espace" (W. Benjamin).

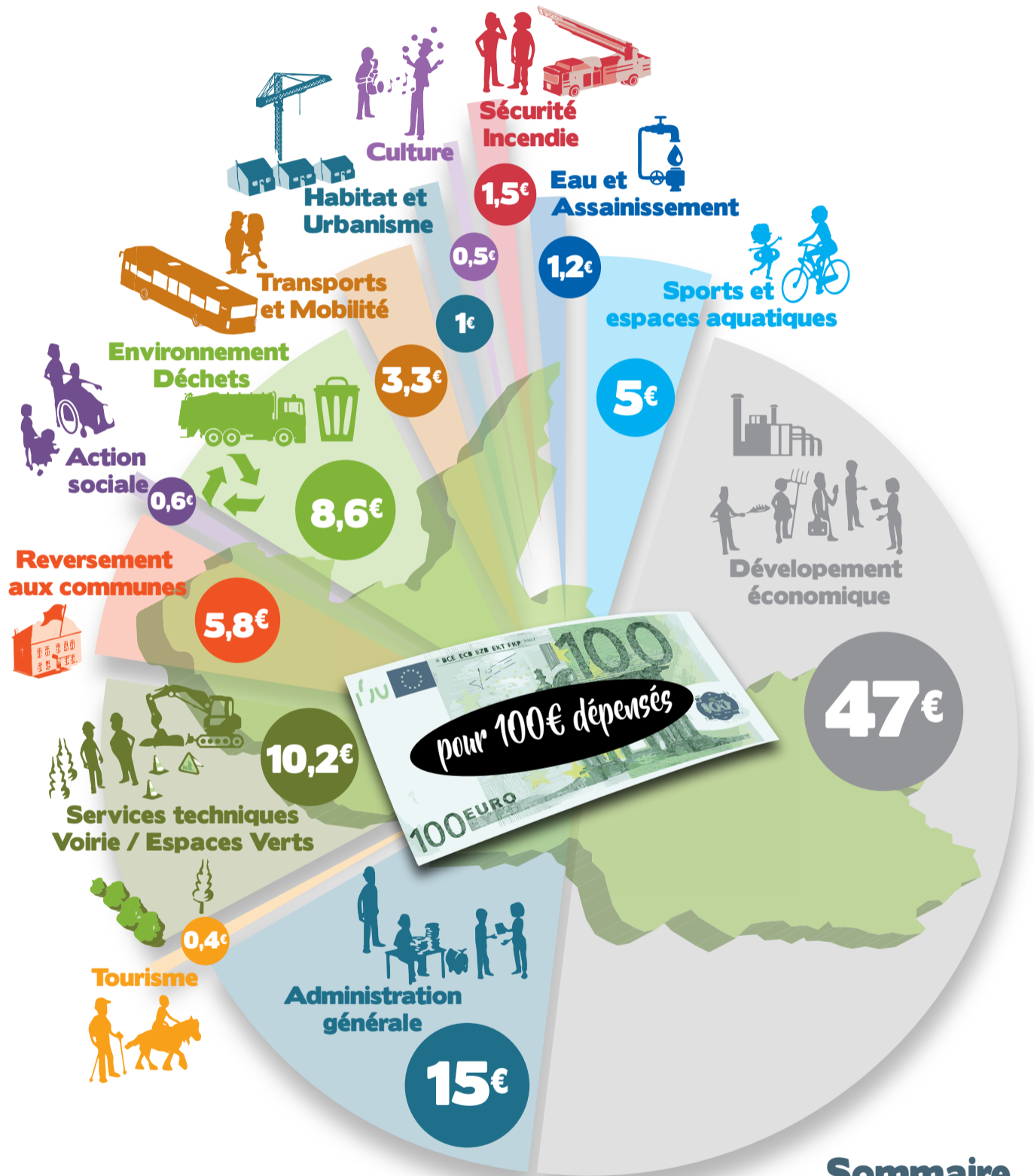
Autrement dit, un espace habité tout empli d'une aura, cette "singulière trame de temps et d'espace" (W. Benjamin).

Autrement dit, un espace habité tout empli d'une aura, cette "singulière trame de temps et d'espace" (W. Benjamin).

\* AURAN : Agence d'urbanisme de la région nantaise

Claude NAUD  
Président

## Le Budget du Sud Retz Atlantique en 2018



**Budget 2018**  
46 160 131,81 €

le 4 avril dernier, le Conseil communautaire a voté le budget du Sud Retz Atlantique pour 2018.

Un exercice complexe, qui traduit la diversité des missions de la communauté de communes et ses ambitions pour l'avenir.

### Sommaire

- Budget 2018 ..... p1 et 2
- Habitat
  - Le PLH..... p3
  - Bien habiter en Pays de Retz .... p3
  - Aire d'accueil gens du voyage .... p3
  - L'Habitat des Jeunes ..... p4
  - Le patrimoine bâti CCSRA ..... p4
- Transports ..... p5
  - Transports LILA ..... p5
  - Chauffeurs solidaires ..... p5
- Jumelage Allemagne ..... p6
- Jumelage Amis d'as neves ..... p7
- Les espaces aquatiques ..... p7
- Tourisme ..... p8
- Culture
  - Journées Européennes du Patrimoine 2018 ..... p8

## Recettes

**32,02%**

14 778 973,57 €

Excédent budgétaire et provision

**16,32%**

7 534 703,00 €

Fiscalité des ménages et des entreprises

**9,93%**

4 582 026,97 €

Dotations de l'État et subventions

**4,48%**

2 067 881,00 €

Produits des déchets

**2,55%**

1 179 000,00 €

Produits des services

**2,07%**

957 100,00 €

Produits des ventes de patrimoine

**2,38%**

1 099 544,94 €

Produits des immeubles

**0,73%**

338 000,00 €

Produits de mise à disposition de personnel

**0,20%**

93 400,00 €

Divers

**29,31%**

13 529 502,30 €

Amortissements/stocks/  
travaux en régie**Budget 2018 46 160 131,81 €****Budget principal :**

Administration Générale, Communication, Nouvelles technologies de l'information, Culture, Développement Economique, Transition énergétique, Sécurité Incendie, Piscine, Sécurité routière, Services de proximité, Voirie, Espaces verts, Déchetteries, Ramassage des ordures ménagères, Tourisme, Instruction des permis de construire, Bâtiments publics, Gemapi, Service Lila à la demande, Habitat et vie sociale, Terrains des Gens du voyage, Mobilités et déplacements doux, Subventions aux associations

**budgets annexes :**

- 1 Budget Assainissement non collectif
- 2 Budgets Immobiliers d'entreprises
- 4 Budgets zones d'activités
- 1 Budget Transports Scolaires

**Une dotation de compensation qui mérite explication**

Même si les deux anciennes communautés de communes ont de nombreux points communs, elles n'ont pas développé les mêmes services aux habitants et, de ce fait, n'ont pas adopté le même régime de fiscalité.

Dans l'ancienne CCRM (Région de Machecoul), une partie importante des impôts locaux allait vers le budget communautaire. En contre partie, la Communauté prenait en charge le traitement de la voirie communale et intervenait sur les chemins ruraux et les espaces verts des communes membres.

En Loire Atlantique Méridionale, les impôts alimentaient plus fortement les budgets des communes qui avaient conservé la totalité des charges de voirie, chemins ruraux et espaces verts. De plus, la Communauté de communes leur reversait chaque année une dotation de solidarité.

Désormais, tous les habitants du Sud Retz Atlantique sont en droit d'attendre les mêmes services de leur Communauté de communes à condition de contribuer de façon équitable au budget communautaire.

## Dépenses

**2 305 339,23 €**Sports et  
espaces aquatiques**21 684 393,31 €**Développement  
économique**6 942 428,45 €**Administration  
générale**180 287,79 €**

Tourisme

**4 694 935,11 €**Services techniques  
Voirie / Espaces Verts**2 656 268,77 €**Reversement  
aux communes**278 759,25 €**

Action sociale

**3 950 804,84 €**Environnement  
Déchets**1 512 379,80 €**Transports  
et Mobilité**454 738,97 €**Habitat et  
Urbanisme**237 204,83 €**

Culture

**708 340,00 €**Sécurité  
Incendie**554 251,46 €**Eau et  
Assainissement

En 2017, les élus de la CCSRA ont donc voté des taux de fiscalité visant cet objectif. Les habitants de l'ex CCLAM voient leurs impôts communautaires augmenter jusqu'en 2020 tandis que ceux de l'ex CCRM sont stabilisés. Normalement, les travaux de voirie, de chemins ruraux et d'espaces verts dans les communes de Legé, Corcoué et Touvois auraient dû être pris en charge par la CCSRA au même titre que dans les autres communes. Cela n'a pu être fait pour des raisons statutaires et d'organisation.

Les trois communes de l'ex CCLAM ont donc réalisé ces travaux sur leur budget communal comme elles le faisaient depuis toujours. Elles se sont ensuite retournées vers la Communauté de communes pour demander une dotation de compensation.

**Action sociale**  
**160 000€**- Insertion et travaux permanence info  
- Travaux maison de pays amélioration énergétique  
- Travaux Bâtiment CLIC**Divers & Autres**  
**440 000€****Urbanisme**  
**15 100€**ADS - Mobilier (fauteuils), logiciel SIG  
et Matériel informatique**Tourisme**  
**10 000€**

Travaux électricité

**Services techniques**  
**Voie / Espaces Verts**  
**593 400€**Electricification portails  
Autres matériels + bennes grillagées  
Couverture fosse + station décolloideur  
Etude diagnostic bâtiment et travaux (dont régie)  
Matériel roulant  
Travaux (zone de covoiturage Moulin Mocrat)  
Matériel (tondeuses, débroussailluses...)  
Travaux régie  
Camion benne**Environnement**  
**Déchets 598 500€**AMD Réhabilitation déchetteries  
Engagement travaux déchetteries  
Conteneur maritime  
Conteneurisation bourgs ex-cclam  
Etudes (qual, tarification, optimisation)  
PAV + bacs  
Basculeur benne ordures ménagères**Sécurité Incendie**  
**165 000€**Etude et travaux Gendarmerie Machecoul St Même  
Travaux autres brigades  
Poteaux incendie et Plans d'eau naturels**Espaces aquatiques**  
**713 200€**Rénovation thermique/autres travaux/travaux régie  
Etudes complémentaires  
Matériel + signalétique  
Aménagement piscine de legé (bancs, système hydraulique...)**Interventions**  
**économiques**  
(hors zones d'activités  
et bâtiments industriels)  
**159 000€**Terrain échangeur  
Etude / aménagement du carrefour  
Totems**Administration générale**  
**520 000€**Matériel informatique/serveur  
Etude ventilation et travaux pôle administratif  
Licences de logiciels  
Signalétique bâtiments et travaux pôle administratif  
Isolation toiture pôle administratif  
perception (bâtiment)  
Site internet**Comment cette dotation à t-elle été calculée? Prenons par exemple la commune de Legé, commune importante de la nouvelle CCSRA.**

1 - En fin d'année, les communes ont fourni à la CCSRA les justificatifs de dépenses correspondant aux travaux effectués en régie ou payés par la commune (447 566€ pour Legé).

2 - Le service comptabilité de la CCSRA a alors calculé, en s'appuyant sur les documents officiels des Impôts, la valeur médiane de la contribution fiscale par habitant à l'échelle des neuf communes. Cette valeur était de 131,69€ en 2017.

3 - Cette valeur a ensuite été multipliée par le nombre officiel d'habitants de chacune des trois communes (4675 habitants à Legé, chiffre INSEE), ce qui a permis de fixer le montant médian de la participation communale attendue (Legé : 131,69€ x 4 675 habitants = 615 650,75€).

4 - Ce calcul a permis de constater la différence entre le montant de cette participation médiane et la contribution fiscale réelle (409 040,58€) au budget communautaire publiée par les services fiscaux : 615 650,75€ - 409 040,58€ = 206 610,17€.

5 - Ainsi, le montant de la compensation allouée par la CCSRA à chacune des trois communes tient compte de la dépense réelle (447 566€ pour Legé) d'une part et de la contribution fiscale de la commune au budget communautaire, d'autre part. Pour Legé cela donne 447 566€ - 206 610,17€ = 240 955,83€.

6 - La commune de Legé reçoit donc 240 955,83€. Selon les mêmes calculs, Corcoué reçoit 132 312,71€ et Touvois 66 524,90€ en compensation partielle des dépenses réalisées en 2017 pour les travaux de voirie, chemins ruraux et espaces verts qui n'ont pas pu être réalisés par la CCSRA. Cela fait un total compensé de 439 793,44€ pour 2017. Il faut rapprocher cette compensation du montant de la dépense totale réalisée par la CCSRA en 2017 pour ces mêmes travaux principalement sur les six autres communes, à savoir 2 622 231,88€.

## Le P.L.H (Programme Local de l'Habitat)



**Le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) est un document stratégique de programmation qui détaille l'ensemble de la politique locale de l'habitat pour ses communes membres.**

Il définit pour une durée au moins égale à 6 ans les objectifs, les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le PLH indique les moyens, notamment fonciers, qui seront mis en œuvre par les communes ou l'EPCI compétents en matière d'urbanisme pour parvenir aux objectifs et principes fixés. L'actuel Programme Local de l'Habitat de l'ex CCRM a été engagé par délibération en date du 14 décembre 2011 et arrêté définitivement le 14 décembre 2016 pour une durée de 2 ans (en raison de la fusion de celle-ci au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la

Loire Atlantique Méridionale), soit une échéance au 31/12/2018.

Le contenu du PLH réglementaire pour l'ensemble des communes membres de l'EPCI comprend :

- un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitation ;
- un document d'orientation
- un programme d'actions thématique et territorialisé

### Le document d'orientation du Programme Local de l'Habitat :

Il constitue l'élément stratégique central. Il s'appuie sur les ambitions et la capacité à faire des communes et de la communauté de communes, tout en prenant en compte le contexte environnant. Il reprend donc des tendances lourdes alliées aux projets portés par les collectivités.

Ces données quantitatives doivent être réparties par commune et par type d'occupation : c'est la territorialisation.

### Les orientations de la politique locale de l'habitat :

- Densifier les opérations de logement en préservant la qualité des aménagements
- Diversifier le contenu et renforcer la diversité au sein des opérations
- Optimiser les capacités du parc existant
- Apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques

### Le programme d'actions thématique et territorialisé :

- Identifier les gisements fonciers en centre bourg,
- Organiser l'urbanisation future et la densification des bourgs,
- Réfléchir sur une vision intercommunale,
- Organiser la politique foncière,
- Diversifier le contenu et renforcer la mixité sociale des opérations,
- Mettre en place une programmation communautaire,
- Organiser un partenariat pour la production locative sociale,
- Réaliser, si nécessaire, des locatifs communaux,
- Soutenir la primo-accession,
- Mettre en œuvre une opération programmée d'amélioration de l'habitat,
- Apporter des aides complémentaires aux subventions ANAH,
- Apporter des réponses aux besoins des personnes défavorisées,
- Coordonner la réponse aux demandes en urgence,
- Suivre et animer la politique de l'habitat



Du fait de la fusion des deux intercommunalités, il convient de relancer la procédure pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

La mise en place d'un P.L.H s'appuie sur un Comité de Pilotage de validation des différentes phases d'élaboration.

Considérant que conformément à l'article R.302-3 du Code de la construction et de l'habitation, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique doit définir la liste des personnes morales associées à l'élaboration du PLH, ainsi que les modalités de leur association à chaque étape de pilotage, il est proposé d'associer les personnes morales suivantes et de définir leur rôle :

- L'Etat, l'Anah, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, le PETR du Pays de Retz, les bailleurs sociaux, un représentant titulaire et un représentant suppléant des communes membres, ....

Toutefois, la composition de ce comité n'est pas limitée et d'autres représentants d'instances peuvent y être invités.



### AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT

#### Cette opération vise à :

- Lutter contre l'habitat indigne et/ou très dégradé via le repérage
- Lutter contre la précarité énergétique
- Assurer le maintien des populations âgées/handicapées à leur domicile
- Proposer une offre locative à loyer et charges maîtrisés

Son objectif est de réhabiliter des logements afin de permettre :

- à des propriétaires occupants de réaliser des travaux d'économies d'énergie ou d'adapter leur résidence principal (vieillesse, handicap)
- à des propriétaires bailleurs d'améliorer thermiquement un logement en location afin de proposer un bien de qualité à loyer modéré.

Le bureau d'études CITEMETRIE a été missionné afin d'accompagner les demandeurs dans leurs projets de travaux.  
Contact : 02 85 52 34 39 ou par mail [pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr](mailto:pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr)

Sur territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, des permanences ont été mises en place depuis mai 2018 le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois :

- à Machecoul-St-Même - salle de l'Auditorium de 9h30 à 12h30

- à Legé - Antenne de la Communauté de communes parc d'activité Legé Nord, 2 Impasse Clément Ader.

Il n'y a pas de permanence en août.

Un document d'information est disponible dans chaque mairie du territoire.

## Aire d'accueil des gens du Voyage Machecoul St Même

La loi du 5 juillet 2000, relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, a créé dans chaque département, une commission consultative départementale des gens du voyage qui participe à l'élaboration d'un Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Ce dernier est en cours de révision et doit être adopté par les instances représentées dont la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI). Des comités territoriaux sont mis en place par EPCI afin d'assurer la gouvernance.

### Les enjeux du Schéma départemental :

- Favoriser le vivre ensemble des voyageurs sur les aires d'accueil et sur les terrains familiaux,
- Intégrer l'aire d'accueil dans la ville comme un quartier à part entière.

Les 3 axes majeurs :

- Améliorer l'aire d'accueil et accompagner les collectivités dans la gestion des équipements,
- Développer l'habitat diversifié pour les gens du voyage souhaitant se sédentariser tout ou partie de

l'année,

- Développer des actions socio-éducatives et d'insertion adaptées en privilégiant une orientation vers le droit commun.

L'aire d'accueil des gens du voyage située sur la commune de Machecoul-St-Même relève de la compétence de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique. Elle offre 10 places (5 emplacements) conformes aux normes techniques préconisées. Son entretien est assuré par les services techniques de la Communauté de communes.

Cependant, comme le souligne Monsieur Favreau, maire de Machecoul-St-Même et Vice-président de la Communauté de communes en charge de l'habitat "l'aire d'accueil de Machecoul-St-Même ne remplit plus tout à fait son rôle puisque les gens du voyage qui y stationnent s'y sédentarisent. Nous devons réfléchir, avec un bailleur social, à un projet d'habitat adapté qui permettrait de rendre plus disponibles aux itinérants les places de l'aire d'accueil.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le syndicat mixte du SCoT est devenu Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz. Le PETR regroupe les 4 intercommunalités du Pays de Retz (Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, Sud Retz Atlantique, Grand-Lieu) autour de projets communs. Cela se fait sans création de structure administrative, mais par une coopération renforcée entre les intercommunalités du territoire.

C'est dans ce contexte que le programme d'intérêt général (PIG) du Pays de Retz (précarité énergétique - maintien à domicile 2018-2021) a été élaboré.

C'est un dispositif d'aides financières qui permet un accompagnement gratuit par un professionnel (technique, financier et administratif).



## Association pour l'Habitat des Jeunes

**Depuis 10 ans, l'Association pour l'Habitat des Jeunes propose des logements temporaires (de 1 semaine à 2 ans) pour des jeunes actifs de 16 à 30 ans (intérim, apprentissage, stage, formation ou autre situation).**

Elle dispose de 5 résidences dont une à Legé avec une capacité de 9 places et une à Machecoul avec 17 places, mais aussi à Saint-Philbert de Grand Lieu, La Chevrolière et Le Bignon. Elle travaille également auprès des propriétaires et des Communautés de Communes Sud Retz Atlantique et Grand Lieu souhaitant développer leur offre de logement à destination des jeunes.

### L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Depuis 2016, avec le soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire et de la Fondation de France, l'Habitat des Jeunes en Pays de Grand Lieu Machecoul et Logne a réuni 13 propriétaires hébergeurs sur la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.



Ces derniers ont accueilli 33 jeunes provenant des Pays de la Loire, mais aussi de Bretagne, des Hauts de France, du Grand Est, et de Bulgarie. Apprentis, étudiants ou demandeurs d'emploi, ils ont été recrutés sur le territoire dans l'agriculture, l'industrie, l'agro-alimentaire, la restauration, la confection ou les professions médicales. Le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant a permis de les héberger quelques jours à plusieurs mois à Legé, Corcoué s/ Logne, Paulx, La Marne, Machecoul-St Même ou Villeneuve en Retz, au plus près de leur emploi. Agés de moins de 16 ans, en attente d'une place en Résidence Jeunes Travailleurs, non bénéficiaires des

Aides Personnalisées au Logement ou sans moyen de locomotion, ils ont pu intégrer leur entreprise en toute sérénité le jour dit.

Sur la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, les hébergeurs âgés de 45 à 75 ans, actifs ou retraités, seuls ou en famille, offrent un éventail de personnalités et de possibilités. L'Association s'est donnée pour mission d'adapter

les profils des jeunes aux hébergeurs, de façon à ce que la cohabitation se passe bien.

Hébergeurs comme hébergés adhèrent à l'Association et s'engagent donc à respecter ses valeurs de tolérance, de respect et de convivialité et solidarité.

Moyennant un loyer de 250€, une chambre meublée est mise à disposition dans l'habitation principale du propriétaire.

Bien plus qu'un logement, ce type d'hébergement est générateur de lien social, de rencontres, d'enrichissement personnel, comme en témoignent les principaux intéressés :

"Ma fille s'est sentie comme chez elle, les propriétaires ont pris soin d'elle, il y a eu beaucoup d'échanges entre eux" dit la mère de Marion, 18 ans, en Bac Pro Confection.

Pour les hébergeurs, c'est souvent le moyen de rompre la solitude, de s'ouvrir à d'autres cultures, de se sentir utiles. Ils sont heureux d'aider les jeunes et pour certains, de faire découvrir leur territoire. Ils trouvent ces expériences variées et enrichissantes et leurs retours sont très positifs, à l'image de ce couple de Machecoul-Saint-Même qui a fait ça "pour rendre service au départ" et a trouvé que c'était "un enrichissement plus qu'une gêne". Pour cet hébergeur de Paulx, c'était "6 mois d'échanges linguistiques, culturels et culinaires", il parle lui "d'échanges inoubliables".

Forte de tout cela, et en complément des résidences, l'Association souhaite continuer à développer ce dispositif. Elle est toujours à la recherche de nouveaux hébergeurs sur la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

La communauté de communes gère un important patrimoine bâti : équipements sportifs (espaces aquatique), bâtiments administratifs, ateliers, ateliers relais, hôtel d'entreprises, locaux divers. Ceux-ci peuvent être mis à disposition à titre gratuit par le biais d'une convention ou faire l'objet d'un contrat de location à titre onéreux.

## Le patrimoine bâti de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique

### Composition du patrimoine bâti (Hors développement économique)

1

#### Les locaux et lieux permettant l'exercice des compétences de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique :

- le siège administratif à Machecoul-St-Même
- l'antenne de Legé
- l'atelier des services techniques à Machecoul-St-Même
- l'atelier des services technique à Legé
- les déchèteries Machecoul-St-Même et Legé (les déchèteries de Villeneuve en Retz et St Mars de Coutais sont des déchèteries mobiles)
- les espaces aquatiques de Machecoul-St-Même et Legé

2

#### Les institutions ou services publics hébergés dans des locaux communautaires :

- les gendarmeries de Machecoul-St-Même, Villeneuve en Retz et Legé
- les Centres de Secours de Machecoul-St-Même, St Etienne de Mer Morte et Legé
- Le centre de soins à Machecoul-St-Même
- Le Centre social à Machecoul-St-Même
- La Trésorerie à Machecoul-St-Même
- La blanchisserie du Centre Hospitalier Loire Vendée Océan à Machecoul-St-Même
- Le Centre de Tri Postal à Machecoul-St-Même

3

#### Les associations ou organismes accueillis dans des locaux communautaires :

- Association des Maires (matériel de l'association)
- Abbaye de la Chaume
- la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur
- La Croix Rouge
- Le CLIC Pass'Agés
- L'Outil en Main
- L'EMACAL (Ecole de Musique)
- La Mission Locale
- La Recyclerie "La Mine Au Tri".



Services techniques - Machecoul - St Mème



Services techniques - Legé

L'objectif est de permettre :

- d'exercer les compétences de la Communauté de communes
- d'encourager et d'accompagner les activités économiques
- de maintenir des services de proximité
- d'offrir à différents organismes caritatifs ou associatifs la possibilité de proposer des lieux d'accueil afin d'organiser au mieux leur activité.

L'ensemble du parc immobilier est géré, maintenu en état et entretenu par les services techniques de la Communauté de communes ou si nécessaires par l'intervention d'entreprises extérieures.



Siège Social - Maison de l'Intercommunalité Machecoul - St Mème



La gendarmerie - Machecoul-St Mème



L'école de musique - Legé

## Transports Lila

Depuis 2017, la gestion des transports LILA a été transférée à la Région des Pays de la Loire



**pour vous déplacer  
en toute simplicité**  
02 40 02 38 43

**1 agent assure le service pour les réservations selon les demandes.**

Laurence gère et planifie les réservations : "Ce service répond à des besoins ponctuels et est ouvert tous. La majorité des usagers sont des personnes âgées qui souhaitent se rendre à des RDV médicaux ou faire leurs courses. Je constate que les familles connaissent peu cette possibilité de déplacement qui peut permettre à des enfants de plus de 12 ans, et/ou à leurs parents, de pratiquer une activité lorsque qu'ils n'ont pas de solution de transport."



Afin de connaître les modalités d'inscription et d'utilisation de Lila à la demande, vous pouvez vous procurer la plaquette de présentation auprès de votre mairie.

Tarifs :

Un ticket Lila par trajet simple (2,40 €\* en plein tarif et 2,10 €\* par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour.

\*Révisable tous les ans

**Lila à la demande pour tous**



Lila à la demande propose aussi son service aux personnes en fauteuil roulant avec véhicules adaptés et personnel formé.



La Communauté de communes Sud Retz Atlantique fait partie des autorités organisatrices des transports de second rang, la Région étant le 1<sup>er</sup> rang.

**3 agents assurent le service pour les inscriptions, la facturation, l'accompagnement et le contrôle dans les cars.**

Comme en témoignent Anne-Marie et Catherine, chargées de la gestion du service : "Ce ne sont pas moins 4 469 élèves qui se sont inscrits pour l'année scolaire 2017/2018 sur l'ensemble du territoire rattaché à la Communauté de communes Sud Retz Atlantique dont 1958 résidant sur le secteur de Machecoul-St-Même et Legé. 398 circuits aller/retour sont mis en place (maternelle/élémentaire/collège/lycée) dont 219 sur le secteur de Machecoul et Legé. Les sollicitations pour les inscriptions et les interrogations des familles sur le fonctionnement du service montent en puissance de début mai et jusqu'à l'approche de la rentrée, le reste de l'année étant consacré à la gestion courante et aux éventuelles demandes consécutives à des cas particuliers (déménagement, arrivée sur le territoire en cours d'année scolaire...). N'oubliez pas que même si votre enfant est inscrit sur un circuit, vous devez impérativement prévenir notre service par écrit, au minimum une semaine avant, si votre enfant se retrouve exceptionnellement à devoir emprunter un autre que ce soit pour une journée ou pour une période plus longue. En effet, les effectifs par car se doivent d'être très précis."

Charlotte, accompagnatrice dans les cars, vérifie quotidiennement l'application du règlement intérieur d'utilisation du service : "Matin et/ou soir, j'accompagne une tournée différente afin de m'assurer que les consignes sont bien comprises et respectées, que les enfants sont possession de leur titre de transport. Je leur rappelle l'importance de mettre leur gilet jaune et leur ceinture de sécurité (obligatoires).

**En pratique :**

Les inscriptions ont lieu chaque année de début mai à mi-juin pour l'année scolaire suivante. Vous pouvez vous procurer les formulaires par l'intermédiaire de votre mairie ou via l'établissement scolaire de votre enfant.

Les circuits sont organisés en fonction des enfants inscrits. Les points d'arrêts sont fixés en partenariat avec la Région et le maire de chaque commune afin d'assurer le service dans le respect des règles de sécurité. Aucun nouveau point d'arrêt n'est créé en cours d'année.

Les itinéraires seront consultables sur le site de la Région des Pays de la Loire ou par affichage dans les mairies à compter du 25 août 2018. <https://lila.paysdelaloire.fr>

**Communes desservies :**

Pour les Ecoles primaires et Maternelles :

La Chevrolière, Corcoué sur Logne  
Legé, La Limouzinière  
Machecoul - Saint Môme, Paulx  
Pont St Martin, Port St Père  
St Colombran, St Etienne de Mer Morte  
St Mars de Coutais  
St Philbert de Grand Lieu, Touvois  
Villeneuve en Retz

Pour les Collèges et Lycées :

Bouaye, Legé  
Machecoul - Saint Môme  
St Philbert de Grand Lieu

**Coordonnées de votre Syndicat de Transports scolaires :**

Communauté de communes Sud Retz Atlantique  
Transports scolaires  
ZI de la Seiglerie 3 - 2 rue de Galilée  
44270 Machecoul - Saint Môme  
Tél : 02 40 02 32 62  
Courriel :  
[lilascolaire.sudloirelac@sits.loire-atlantique.fr](mailto:lilascolaire.sudloirelac@sits.loire-atlantique.fr)



34 lignes régulières de car LILA quadrillent aujourd'hui la Loire Atlantique dont 2 desservent 5 communes du Sud Retz Atlantique :

- **La ligne 3** St Michel Chef Chef/Pornic/Nantes pour Villeneuve en Retz (*Bourgneuf en Retz*)  
- **La ligne 12** Nantes/St Philbert de Grandlieu pour La Marne, Corcoué sur Logne, Legé et Touvois.

### Transports Régionaux

Le territoire du Sud Retz Atlantique bénéficie de deux points de desserte ferroviaire pour les transports régionaux, soit en TER, train ou car selon les lignes et les horaires :

**La gare de Machecoul-St-Même**

- La ligne 11 Nantes/Challans/St Gilles Croix de Vie  
- La ligne 12 Nantes/Challans/St Jean de Monts

**La gare de Villeneuve en Retz (Bourgneuf en Retz)**

- La ligne 10 Nantes/Pornic/Ste Pazanne

Plus d'information sur : [www.ter.sncf.com/paysdelaloire](http://www.ter.sncf.com/paysdelaloire)

## Chauffeurs solidaires Sud Retz

pour que personne ne reste au bord de la route



Réunis le mercredi 30 mai à Legé les CHAUFFEURS SOLIDAIRES SUD RETZ font le point sur le démarrage de leur activité en mars 2018. Le chauffeur bénévole de Touvois devient référent communal. Villeneuve en Retz, La Marne et Saint Etienne de Mer Morte sont toujours sans référent. Les déplacements accompagnés peuvent néanmoins être assurés par les chauffeurs des communes de proximité, mais ils entraînent un surcoût pour les bénéficiaires du fait de la distance. Déjà 20 personnes ont été inscrites comme bénéficiaires. Près de 50 déplacements ont été effectués en 2 mois. Il est important de respecter un délai de 48h pour toute demande afin de permettre aux référents et aux chauffeurs de s'organiser. Bienvenue à tous ceux qui viendront rejoindre l'association. Contacter les référents des communes concernées ou de proximité.

**Voici les numéros d'appel :**

- Legé - Tél : 07 68 10 87 74
- Touvois - Tél : 07 69 91 41 00
- Corcoué/Logne - Tél : 07 69 20 09 93
- Machecoul Saint Môme - Tél : 07 82 54 30 47
- Paulx, La Marne, Saint Etienne de Mer Morte - Tél : 07 68 26 16 04
- Saint Mars de Coutais - Tél : 07 69 78 56 53
- Villeneuve en Retz - Tél : 07 69 49 67 99



## Le comité de jumelage allemand



**Un formidable "patchwork" d'évènements et de rencontres a été vécu du 18 au 21 mai 2018 par les habitants de notre intercommunalité à l'occasion du 45<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage allemand !**

Partis depuis 12 jours à travers les routes de campagne françaises, les valeureux conducteurs allemands en tracteurs, mobylette et camion forestier ont reçu un accueil triomphal et mérité lors de leur arrivée, au Parc de l'Europe, le vendredi matin. Les tracteurs de Forêt Noire ont d'ailleurs pu prolonger leur périple jusqu'au port du Collet avec une dégustation d'huitres et muscadet dans l'après-midi !

Pendant ce temps, le célèbre groupe de rock d'Ühlingen-Birkendorf, LUDDI, était en pleine installation, pour un premier concert en bord de mer, au bar de la Bernerie en Retz, les "Tontons Nageurs".

Le lendemain midi, tout s'est enchaîné avec l'accueil du car à la Maison de l'Intercommunalité, avec à son bord 94 Allemands dont de très nombreux jeunes venus pour la première fois ! Les élus d'Ühlingen-Birkendorf accompagnés de leur Maire, Tobias Gantert, ont fait également honneur à notre belle amitié. Du côté Français, un certain nombre de familles partageaient aussi cette première expérience d'accueil avec beaucoup d'enthousiasme.

Samedi soir, le groupe LUDDI s'est produit à l'Espace de Retz devant un large public franco-allemand et de nombreux fans qui ont beaucoup apprécié ces retrouvailles après leur mémorable concert à Machecoul en 1991.

Le dimanche matin, toute la population de la région était conviée à un rassemblement festif. Sur la place de l'église, on pouvait admirer les tracteurs allemands, rejoints par



d'autres passionnés français, ainsi que l'exposition, très appréciée, des "Amis du Jumelage" à l'office du tourisme.

Le groupe de coureurs à pieds "Les Amis de Georges" présentaient leur défi de rallier la région de Machecoul à Ühlingen-Birkendorf en juillet prochain, pendant que l'association des Marches du Pays de Retz proposait la nouvelle route du sel de la baie de Bourgneuf.

Le dimanche soir, place à la soirée officielle du 45<sup>ème</sup> anniversaire, où les familles et représentants de notre jumelage étaient invités. L'ensemble "Les Jeunes de Bourgneuf" ont agrémenté la soirée musicalement. M. Joseph Kaiser, neveu de M. Eugen Kaiser, maire et fondateur de notre jumelage en 1973, a fait un discours très apprécié du public. Il a dressé un historique juste et complet de notre association en saluant le bel élan de notre jumelage pour la suite de notre amitié.

Enfin, nos hôtes ont pu apprécier, le lundi, la visite de Guérande et Le Croisic sous un soleil radieux !

Le même soir, le car reprenait déjà la route vers la Forêt Noire...



Ce temps fort fut animé par l'école de musique et le groupe Growing Madness. Ce dernier sera partie prenante des festivités cet été en Allemagne. L'après-midi s'est poursuivi sur le site de l'Hippodrome avec un pique-nique géant entre familles. Le groupe médiéval, Rais Créations, a animé le lieu avec des chants, combats et cracheurs de feux, ainsi que jeux en bois, très appréciés par nos amis germaniques.



**Mais ce n'est qu'un au revoir !... car la 2<sup>ème</sup> partie des festivités du 45<sup>ème</sup> anniversaire continue à Ühlingen-Birkendorf du 26 au 30 juillet 2018 !**

Une bonne centaine d'habitants de notre intercommunalité s'est inscrite pour le séjour.

Au programme, excursion au lac de Constance avec la visite de la ville de Meersburg, soirée festive, etc... Un grand défi a également été lancé par un groupe de sportifs français, les "Amis de Georges". Ils sont en pleins

préparatifs pour rallier notre région à celle d'Ühlingen-Birkendorf en course relais ! Au nombre de 16 coureurs, suivis de leurs accompagnateurs, ils vont tous les jours et chacun leur tour se relayer pour courir environ 155km par jour pendant une semaine. Au total, c'est 925 km que le groupe devra réaliser, telle une chaîne humaine, pour aller fêter les festivités du 45<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage en Allemagne ! Le groupe travaille d'arrache-pied depuis des mois pour l'organisation de ce défi sportif et humain. Ils profitent, par ailleurs, de l'évènement pour sensibiliser aux dons d'organes avec le soutien d'associations.

Pour beaucoup de ces familles, il s'agira aussi d'une première expérience avec le jumelage. L'association intercommunale est de tout cœur avec eux pour ce beau projet ! Leur trajet sera d'ailleurs commenté jour après jour sur leur page Facebook "Les Amis de Georges".

**Nous invitons toute la population à venir les encourager lors de leur départ à 7h du matin, le samedi 21 juillet, boulevard de Grandmaison à Machecoul !**

Le jumelage prépare également les autres projets à venir avec le déplacement d'une équipe de football de St Mars de Coutais en 2019 et la participation au grand carnaval à Ühlingen en 2020 !

### Pour tout renseignement :

- jumelageallemand@gmail.com  
- 06 87 54 74 66  
- <http://jumelageallemandmachecoul.blogspot.fr>

# Les Amis d'As Neves

## Association de Jumelage avec l'Espagne

Les communes de Legé, Touvois et Corcoué sont liées depuis 2004 à la commune d'As Neves, située au sud de la Galice, à 40 kms de Vigo.



En dehors des contacts avec les amis galiciens, l'association organise des activités autour de la culture espagnole. C'est ainsi qu'en mars dernier, a eu lieu la 9ème soirée Cinéma Espagnol avec deux films qui avaient connu un grand succès en Espagne : La Fiancée du Désert (La Novia del Desierto) et L'Homme aux mille visages (El Hombre de las mil caras). Cette soirée, désormais attendue bien au-delà des limites du jumelage, a connu son succès habituel. La pause conviviale

avec les tapas préparées par les adhérents est toujours aussi appréciée. Actuellement, l'association est en pleine préparation du séjour des Galiciens. Nos "jumeaux" seront à Touvois, Corcoué et Legé du samedi 18 août au mercredi 22 août. Ils seront accueillis dans les familles. Pour beaucoup, ce sera dans la même famille depuis plus de dix ans. C'est dire si des liens très forts ont pu se créer, ce qui est bien l'un des buts d'un jumelage.

des Paysages, randonnée-expo sur la vigne et visite d'une cave. Cette journée corcouéenne se terminera par un dîner à la salle Bagatelle.

Le programme du séjour comportera une journée libre en famille, une journée dans le Maine-et-Loire (château de Serrant et Terra Botanica). Puis nous poursuivrons ce qui a été commencé lors des séjours précédents, c'est à dire une meilleure connaissance de chacune des trois communes. Après Touvois, puis Legé les années passées, nous consacrerons une journée à la commune de Corcoué, avec pour thème L'Eau et le Vin : jardins filtrants, Maison de l'Eau et



Leur départ, le mercredi 22, se fera après le traditionnel petit-déjeuner en commun. Cette fois-ci, il aura lieu à Legé. Et comme à chaque fois, il y aura beaucoup d'émotion.

### Pour tout renseignement :

**Michel Gobin**  
président : 02 40 04 90 08  
ou amisasneves@gmail.com

**Marinette Sauvaget**  
secrétaire : 02 40 05 90 95

**Yvon Guillet**  
trésorier : 02 40 05 94 41

Cette année, deux jeunes étudiants galiciens prolongeront leur séjour. Ils souhaitent nouer des contacts plus approfondis, notamment avec des jeunes. Ce qui est bien une orientation souhaitée par "Les Amis d'As Neves".

Alors, que vous parliez ou non espagnol, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association. Et si, en août, vous entendez parler espagnol dans nos rues, allez vers nos amis galiciens. Beaucoup parlent français et ils seront ravis de converser avec vous.



## LES ESPACES AQUATIQUES

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique est dotée de deux espaces aquatiques avec chacun ses spécificités.

### L'Océane à Machecoul-St-Même



Parc de la Rabine  
44270 Machecoul-Saint-Même  
02 40 78 53 30

#### Horaires d'ouverture 2018

*Vacances scolaires*

Du lundi au vendredi..... 10h/13h - 14h30/20h  
Samedi ..... 15h/18h  
Dimanche ..... 8h30/13h

*Hors Vacances scolaires*

Lundi ..... 11h45/13h45  
Mardi ..... 17h15/20h15  
Mercredi ..... 10h/13h - 15h/18h  
Jeudi ..... 17h15 - 20h15  
Vendredi ..... 11h45/13h45 - 17h15/21h  
Samedi ..... 15h/18h  
Dimanche ..... 8h30/13h

#### Tarifs des entrées 2018

Entrée adulte ..... 4,70 €  
Tarif réduit\* (étudiant) ..... 3,70 €

\* sur présentation d'un justificatif

Entrée enfant (- de 3 ans) ..... Gratuit  
Entrée enfant (- de 16 ans) ..... 3,40 €  
Carte temps (20 heures) ..... 59 €  
Dernière heure ..... 3,40 €  
Carte 10 entrées adulte ..... 36,80 €  
Carte 10 entrée enfant (- de 16 ans) ..... 26,30 €  
Carte Pass'Océane (en illimité de date à date) ..... 180 €  
Carte groupe/famille (de 4 à 6 pers. mini 1 ou maxi 2 adultes) ..2,50 €/pers.

### Le Château d'Ô à Legé

Place St Antoine 44650 LEGE  
02 40 26 31 37



#### Horaires d'ouverture 2018

*Vacances scolaires*

Du lundi au Jeudi  
10h-12h / 14h-18h  
Vendredi 10h-12h / 14h-19h  
Samedi 14h-18h  
Dimanche 10h-12h30

*Hors Vacances scolaires*

Mercredi 15h-18h  
Vendredi 12h30/13h45 *Nouveau*  
Samedi 14h-18h *Nouveau*  
Dimanche 10h-12h30

*les enfants de - 8 ans doivent être accompagnés par un adulte en tenue de bain*

#### Tarifs des entrées 2018

Ticket Adulte .....2,60 €  
Ticket jeune (- 18 ans) .....1,60 €  
0/6 ans .....Gratuit  
10 tickets adulte .....22 €  
10 tickets jeune .....14 €  
Carte permanente adulte .....55 €  
Carte permanente jeune .....37 €  
Carte familiale\* .....72 €

\* sur présentation du livret de famille

Fermé les jours fériés.  
espacesaquatiques@ccsudretzatlantique.fr

## L'accueil touristique



### Office de Tourisme de Machecoul- St-Même :

14 place des halles  
02.40.31.42.87  
otregionmachecoul@tourisme44.fr

• **Juillet et Août**

Du mardi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30  
Dimanche de 9h30 à 12h30



Accueil tourisme Machecoul-St-Même :  
Sandrine, conseillère en séjour et Virginie,  
agent de développement touristique



Afin d'accueillir et de renseigner les touristes en Sud Retz Atlantique, trois points d'accueil sont répartis sur le territoire, les conseillères en séjour répondront aux demandes et proposeront des visites et activités diverses correspondant aux attentes.



### Office de Tourisme de Villeneuve-en-Retz :

La Salorge- Bourgneuf  
02.40.31.88.88  
otregionmachecoul@tourisme44.fr

• **Juillet et Août**

Du lundi au samedi  
de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30  
Dimanche de 9h30 à 12h30



Accueil tourisme Villeneuve-en-Retz :  
Marie et Marine, conseillères en séjour

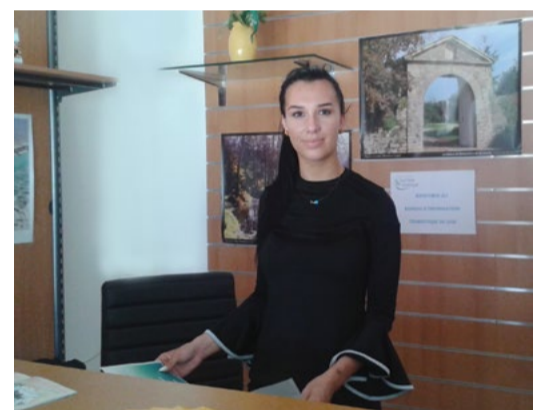


### Bureau d'information touristique de Legé :

Les Visitandines  
02.40.26.30.49  
otregionmachecoul@tourisme44.fr

• **Juillet et Août**

Mercredi /Vendredi  
de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h  
Samedi de 10h30 à 12h30



Accueil tourisme Legé :  
Juliette, conseillère en séjour

## HISTOIRE & CULTURE

# Journées Européennes du Patrimoine 2018

### Partez à la découverte du patrimoine du Pays de Retz les 15 et 16 septembre prochains !

Suite au succès de la brochure éditée l'année dernière à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2017, le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays de Retz et la Société des Historiens du Pays de Retz renouvellent leur partenariat à l'occasion de la 35<sup>ème</sup> édition des JEP. L'année dernière la brochure répertoriait 74 animations sur le Pays de Retz permettant ainsi aux visiteurs de découvrir les animations portées par les acteurs du territoire : associations, propriétaires, communes...

Cette opération de communication a pour objectif de mettre en lumière la richesse du patrimoine du Pays de Retz et l'implication des passionnés qui œuvrent à sa conservation et sa valorisation. Le programme des Journées Européennes en Pays de Retz sera disponible fin août auprès des Offices de Tourisme, dans les mairies, chez les commerçants et en ligne sur le site du PETER (Pôle d'Équilibre Territorial), de la SHPR (Société des Historiens du Pays de Retz) et la page Facebook : Journées Européennes du Patrimoine en Pays de Retz.

## Lignes de vie

Avec cette nouvelle édition du Bulletin d'information communautaire voici Lignes de Vie N°4, consacré cette fois-ci à l'observation de la nature. Fanny Pacreau, missionnée par la communauté de communes, est

allée cueillir la parole singulière de sept témoins du Sud Retz Atlantique. Au terme d'un butinage subtil et pollinisateur, elle nous invite, telle une augure, à une lecture inventive des signes quêtés en chemin.

### La soirée kaleidoscope du patrimoine, de retour sur le territoire du Sud Retz Atlantique !



Pour lancer les Journées Européennes du Patrimoine en Pays de Retz, la Société des historiens du Pays de Retz et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz vous proposent d'assister à la Soirée Kaléidoscope du patrimoine qui aura pour thème **les moulins à vent**.

Dix personnes aux points de vue différents seront invitées à intervenir successivement avec pour base une photographie d'un moulin à vent du Pays de Retz réalisée par Roland Babin. Ces différentes interventions permettront de tendre vers une définition partagée de ce patrimoine. Et pour parler des moulins à vent, quoi de mieux qu'un moulin à eau comme cadre !

### Rendez-vous vendredi 14 septembre à 18h30 au moulin à eau de Saint-Etienne-de-Mer-Morte.

**Communauté de communes Sud Retz Atlantique** - Maison de l'Intercommunalité  
ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Juillet 2018 ©  
Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROSSEAU  
Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. www.jl-i.fr - Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic 02 40 82 01 26  
Imprimé en 13 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.